

Tunis le 03/06/2017

INSCRIPTION A LA SESSION DE RATTRAPAGE

Les étudiants ajournés sont tenus de s'inscrire à la session de contrôle, en précisant les matières à passer, dans un **délai ne dépassant pas quatre jours** de l'affichage des résultats.

Le formulaire d'inscription est à la page suivante ou disponible à l'accueil.

La Direction

N.B : Tout étudiant non inscrit ne sera pas autorisé à passer.

